

Rapport public Parcoursup session 2020

Lycée Amiral Pierre Bouvet - CPGE - TSI (14482)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier
Lycée Amiral Pierre Bouvet - CPGE - TSI (14482)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	107	80	74	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux domaines des sciences et de la technologie et aux démarches associées (analyse, modélisation, résolution de problème, expérimentation et communication).

Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques et technologiques. Ces compétences peuvent être attestées notamment par les résultats obtenus en première et au cours de l'année de terminale dans les enseignements technologiques, en physique-chimie et en mathématiques.

Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation.

Montrer des dispositions au travail collaboratif et à la conduite de projets scientifiques et technologiques.

Être prêt à développer des compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression en français, en philosophie et en langues vivantes.

Conditions d'inscription

Seuls les candidats scolarisés dans les séries de terminales ci-dessous, ou titulaires d'un baccalauréat de ces séries, sont autorisés à s'inscrire :

Série Sciences et technologie industrielles
Série Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable
Série Sciences et technologie de laboratoire
Série Technologique (scolarité étrangère)

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

À partir de supports industriels pluri-technologiques placés dans leur environnement technicoéconomique, les étudiants devront développer les compétences suivantes :

Communiquer, Réaliser, Expérimenter, Concevoir, Analyser, Modéliser, Résoudre.

Les compétences développées en sciences industrielles de l'ingénieur forment un tout cohérent, en relation directe avec la réalité industrielle qui entoure l'élève. Couplées à la maîtrise de la démarche de l'ingénieur, elles lui permettent d'être sensibilisé aux travaux de recherche, de développement et d'innovation.

L'enseignement de sciences industrielles de l'ingénieur dans la filière TSI doit être centré sur les activités expérimentales ayant pour support les systèmes présents dans les laboratoires. Ces activités expérimentales prennent appui sur des travaux pratiques ou des situations de résolution de problèmes et sont réalisées dans un laboratoire de Sciences de l'Ingénieur, par groupe de 15 élèves au maximum. La formation est organisée en quatre semestres. Le semestre 1 est une période d'adaptation qui permet d'assurer un continuum de l'enseignement du tronc commun aux étudiants titulaires d'un baccalauréat STI2D et STL.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Capacité d'accueil : **24** (recrutement à **26**) Nombre de dossiers examinés : **107**

Nombre de candidats classés : **84** Nombre de candidats non classés : **23**

Date de la 1ère commission : 6/04/20

Choix critères pour l'examen des candidatures :

- **Evaluations quantitatives : notes bulletins 1^{ère} et Tale (Maths, SPC, Français, Anglais, ETT) et Bac (Français écrit)**
- **Fiche Avenir** choix de coefficients
- **Evaluation qualitative : note de classement**

• *Un "classement global", moyenne des 3 rangs dans les matières scientifiques en terminale (ETT, Maths, SPC), présent dans les données de Parcoursup, est calculé.*

Ce rang est converti en une "note classement" sur 20 grâce à cette formule :

*"note classement" = $20 / ("seuil" - 1) * ("seuil" - "classement global")$.*

Cette note sert de marquage destiné à valoriser les têtes de classes que constituent les élèves avec un rang inférieur au seuil. Ce seuil a été fixé à 10 ce qui signifie que l'on valorise uniquement les élèves classés parmi les 10 premiers de leur promotion.

Date de la 2ème commission : 20/04/20

Classement des dossiers après travail préparatoire

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Indiquer dans la lettre de motivation la participation à des immersions, salon ou autre dispositif d'accompagnement permettra de mesurer la motivation de l'élève.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats généraux et tout particulièrement en enseignement scientifiques, technologiques, français et langues vivantes	Notes coefficientées	notes de première, de terminale et d'EAF.	Essentiel
	Classement dans les enseignements scientifiques et technologiques	Valorisation des élèves classés parmi les 10 premiers de leur promotion.	Classement	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Filière technologique	Elèves de terminales STI2D et STL spé SPC	STI2D ou STL spé SPC	Essentiel
Savoir-être	Investissement et assiduité	Capacité à s'investir dans son projet. Assiduité en classe	Fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Nathalie BRASSELET,
Proviseur de l'établissement Lycée Amiral Pierre Bouvet